



47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de
CDG CAPITAL S.A
Rabat



Mazars
101, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2017

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints, de la société CDG CAPITAL S.A et de ses filiales (Groupe CDG CAPITAL) comprenant le bilan au 31 décembre 2017, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1.223.695 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 121.901

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers consolidés

A notre avis les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble CDG CAPITAL constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2017, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Casablanca, le 12 Mars 2018

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON



FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du Collège des Commissaires aux Comptes
47, Rue Mohammed VI - Casablanca
Tél: 0522 44 88 88 - Fax: 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL



MAZARS AUDIT ET CONSEIL
101, Bd. Abdelmoumen
20 360 CASABLANCA
Tél.: 0522 403 403 (L.C)
Fax: 0522 423 400

Abdou Souleye Diop
Associé Gérant

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 1 : NORMES APPLICABLES

REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés du Groupe CDG Capital sont établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS) telles qu’adoptées par l’Union Européenne.

Le Groupe n’a pas anticipé l’application des nouvelles normes, amendements et interprétations lorsque l’application en 2017 est optionnelle.

BASES DE PRESENTATION

En l’absence de modèle standard préconisé par le référentiel IFRS, le format des états de synthèse utilisé est conforme au modèle des états de synthèse proposé au chapitre IV du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC).

Les états financiers consolidés sont exprimés en milliers de dirhams, sauf mention contraire.

NOTE 2 : PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés de CDG Capital sont établis à partir des comptes individuels de CDG Capital et de toutes les entités sur lesquelles elle exerce un contrôle exclusif, contrôle conjoint ou influence notable.

La nature du contrôle détermine la méthode de consolidation à retenir : intégration globale pour les entités contrôlées exclusivement selon la norme IFRS 10 « États financiers consolidés » et la mise en équivalence pour les entreprises associées et les coentreprises selon la norme IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises ».

A fin décembre 2017, le périmètre de consolidation du Groupe CDG Capital inclut les entités ci-après :

Dénomination sociale	31/12/2017		31/12/2016		Méthode de consolidation
	% intérêt	% Contrôle	% intérêt	% Contrôle	
CDG Capital	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Consolidante
CDG Capital Gestion	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration Globale
CDG Capital Bourse	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration Globale
CDG Capital Private Equity	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration Globale
CDG Capital Real Estate	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration Globale
CDG Capital Infrastructures	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration Globale

Les regroupements d’entreprises sont comptabilisés conformément à la méthode de l’acquisition. Dans le cas d’une première consolidation d’une entité, le Groupe procède dans un délai n’excédant pas un an à compter de la date d’acquisition à l’évaluation de tous les actifs, passifs et passifs éventuels à leur juste valeur.

Pour les regroupements d’entreprise intervenus avant le 1^{er} janvier 2007, date de transition au référentiel IFRS pour le Groupe, l’écart d’acquisition (goodwill) est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon les principes comptables marocains, conformément à l’option offerte par la norme IFRS 1 « Première adoption des normes IFRS ».

Les écarts d’acquisition font l’objet d’une revue régulière par le Groupe et de tests de dépréciation dès l’apparition d’indices de perte de valeur et au minimum une fois par an.

NOTE 3 : PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

3.1 INSTRUMENTS FINANCIERS

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur en intégrant les coûts de transaction (à l'exception des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du compte de résultat). Après la comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués en fonction de leur classification soit à leur juste valeur, soit au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre des parties bien informées, consentantes, et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Les prix cotés sur un marché actif constituent la méthode d'évaluation de base. A défaut, CDG Capital utilise des techniques de valorisation reconnues.

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier.

Les actifs financiers sont répartis en quatre catégories :

- Les actifs financiers à la juste valeur par résultat par nature ou sur option ;
- Les placements détenus jusqu'à l'échéance ;
- Les prêts et créances ;
- Les actifs financiers disponibles à la vente.

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Selon la norme IAS 39 « Instruments financiers », ce portefeuille comprend les titres dont le classement en actif financier à la juste valeur par résultat résulte, soit d'une réelle intention de transaction - affectation par nature, soit d'une option prise par CDG Capital.

Les actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat par nature sont des actifs ou passifs acquis ou générés par l'entreprise principalement dans l'objectif de réaliser un bénéfice lié à des fluctuations de prix à court terme ou à une marge d'arbitragiste.

La comptabilisation d'actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option, quant à elle, permet de ne pas comptabiliser et évaluer séparément des dérivés incorporés à des instruments hybrides.

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat sont initialement comptabilisés à la juste valeur, hors coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition (qui sont passés directement en résultat) et coupons courus inclus. Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat de la période dans la rubrique « gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ». Cette catégorie de titres ne fait pas l'objet de dépréciation.

Placements détenus jusqu'à l'échéance

La catégorie des « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » comprend les titres à revenu fixe ou déterminable, à échéance fixe, que le Groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance.

Les titres comptabilisés dans cette catégorie sont évalués au coût amorti, avec amortissement de la surcote /décote au taux d'intérêt effectif (étalement actuariel).

CDG Capital n'a pas retenu cette catégorie d'actifs financiers.

Prêts et créances

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits à la clientèle et les autres actifs non cotés sur un marché actif, lorsqu'ils ne sont pas détenus à des fins de transaction. Les prêts cotés sur un marché actif sont inclus dans la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » et valorisés conformément aux règles s'appliquant à cette catégorie.

Les prêts subordonnés, de même que les opérations de pension (matérialisées par des titres ou des valeurs), sont intégrés dans les différentes rubriques de créances, en fonction de la nature de la contrepartie.

Les « Prêts et créances » sont évalués initialement à la juste valeur, et ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Dépréciation des « prêts et créances »

Conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers », les créances affectées en « Prêts et créances » sont dépréciées lorsqu'elles présentent un ou plusieurs événements de perte intervenus après la réalisation de ces créances.

Les créances ainsi identifiées font l'objet d'une dépréciation sur base individuelle ou sur base collective. Les dépréciations sont constituées à hauteur de la perte encourue, égale à la différence entre la valeur comptable des prêts (coût amorti) et la somme des flux futurs estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine.

Les dépréciations sont enregistrées sous forme de provisions ou de décotes sur prêts restructurés pour cause de défaillance du client. On distingue ainsi :

- les créances dépréciées sur base individuelle : il s'agit des créances douteuses assorties de provisions et des créances restructurées pour cause de défaillance du client assorties de décotes ;
- les créances dépréciées sur base collective : il s'agit des créances non dépréciées sur base individuelle, pour lesquelles la dépréciation est déterminée par ensemble homogène de créances dont les caractéristiques de risque de crédit sont similaires.

Actifs financiers disponibles à la vente

La catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente » comprend les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas des trois catégories précédentes.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché correspondant généralement au prix d'acquisition, frais de transaction directement attribuables à l'acquisition et coupons courus inclus. En date d'arrêté, ils sont évalués à leur valeur de marché, et les variations de celle-ci, hors intérêts courus, sont enregistrées dans une composante séparée des capitaux propres recyclables « gains ou pertes latents ou différés ».

Lors de la cession des titres, ces gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés en compte de résultat sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ». Il en est de même en cas de dépréciation.

Les revenus comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur les titres à revenu fixe de cette catégorie sont présentés dans l'agrégat « marge d'intérêts » du compte de résultat. Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont présentés dans l'agrégat « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » lorsque le droit du Groupe à les recevoir est établi.

Dépréciation des « Actifs financiers disponibles à la vente »

Une dépréciation est constatée en cas de signes objectifs de dépréciation des actifs autres que ceux classés en transaction. Elle est matérialisée par une baisse durable ou significative de la valeur du titre pour les titres de capitaux propres, ou par l'apparition d'une dégradation significative du risque de crédit matérialisée par un risque de non recouvrement pour les titres de dette.

Ce critère de baisse significative ou durable de la valeur du titre est une condition nécessaire mais non suffisante pour justifier l'enregistrement d'une provision. Cette dernière n'est constituée que dans la mesure où la dépréciation se traduira par une perte probable de tout ou partie du montant investi. La reprise de cette perte de valeur par l'état du résultat global ne peut intervenir qu'au moment de la cession des titres, toute reprise antérieure étant comptabilisée en capitaux propres.

Passifs financiers

Les dettes émises par le Groupe sont enregistrées initialement à leur coût qui correspond à la juste valeur des montants empruntés nette des frais de transactions. Ces dettes sont évaluées en date de clôture à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et sont enregistrées au niveau de l'état de la situation

financière en dettes envers les établissements de crédits, en dettes envers la clientèle ou en dettes représentées par un titre émis.

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou leur nature : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements de crédit. Ces dettes intègrent les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, effectuées avec ces agents économiques.

Dans le cas des dettes financières issues de la comptabilisation des contrats de location-financement, la dette financière constatée en contrepartie de l'immobilisation corporelle est initialement comptabilisée à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont des actifs ou des passifs financiers et sont enregistrés au niveau de l'état de la situation financière pour leur juste valeur à l'origine de l'opération. A chaque arrêté comptable, ces dérivés sont évalués à leur juste valeur qu'ils soient détenus à des fins de transaction ou qu'ils entrent dans une relation de couverture.

L'impact comptable des variations de juste valeur de ces instruments dérivés peut se résumer de la manière suivante :

- application de la comptabilité de couverture : pour les couvertures de flux futurs de trésorerie, la part efficace de la variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée directement en capitaux propres et la part inefficace impacte l'état du résultat global ;
- dans le cas où la comptabilité de couverture n'est pas appliquée, la variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en résultat.

Décomptabilisation d'actifs ou de passifs financiers

Le Groupe décomptabilise tout ou partie d'un actif financier (ou d'un groupe d'actifs similaires) lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie de l'actif expirent ou lorsque le Groupe a transféré les droits contractuels à recevoir les flux de trésorerie de l'actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété de cet actif.

Le Groupe décomptabilise un passif financier (ou une partie de passif financier) seulement lorsque ce passif financier est éteint, c'est-à-dire lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, annulée ou arrivée à expiration.

3.2 IMMOBILISATIONS

Les immobilisations incluent les immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation ainsi que les immeubles de placement. Elles font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiées, conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs ».

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition initial, diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties linéairement en fonction de leur propre durée d'utilité dès la date de leur mise en service.

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles sont constitués essentiellement par des logiciels acquis, comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements et/ou des dépréciations constatés depuis leur date d'acquisition. Les logiciels créés sont comptabilisés à leur coût de production diminué des amortissements ou des dépréciations constatés depuis leur date d'achèvement.

Les logiciels dont la durée d'utilité est définie sont amortis sur une période allant de 5 à 10 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les coûts d'emprunts relatifs aux capitaux utilisés pour financer les investissements, pendant la période de construction ou d'acquisition, sont intégrés dans le coût historique lorsque les actifs concernés sont éligibles selon la norme IAS 23 « coûts d'emprunts ».

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné, qui sont immobilisés.

Les amortissements sont pratiqués linéairement en fonction des durées d'utilité des immobilisations corporelles ou de leurs composants.

➤ Immeubles et constructions :

	CATÉGORIE A	CATÉGORIE B	CATÉGORIE C	CATÉGORIE D
COMPOSANTS	Terrassement	Menuiserie extérieure	Étanchéité	Plomberie et sanitaire
	Gros œuvre	Menuiserie intérieure	Électricité	Détection et protection incendie
		Revêtement sol et mur intérieur	Pré câblage tél. & inf.	Ascenseurs
		Revêtement façade	Grands Travaux de Construction	Climatisation VMC
		Faux plafond		Stores
		Cloisons amovibles		Peinture Miroiterie
		Faux plancher informatique		Réseau téléphonique
		Couvre joint de dilatation		Signalisation
DUREE D'UTILITE		Aménagement extérieur		
	70 ans	30 ans	15 ans	10 ans

➤ Autres immobilisations corporelles :

Eléments	Durée d'amortissement
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau	5 à 10 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	5 à 20 ans
Agencements et aménagements	10 ans

L'ensemble de ces dispositions concernant les immobilisations corporelles est également appliqué aux actifs corporels détenus par l'intermédiaire d'un contrat de location financement.

Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et valoriser le capital investi.

Conformément à l'option offerte par la norme IAS 40 « immeubles de placement », les immeubles de placement sont comptabilisés au coût amorti diminué des éventuelles pertes de valeur, avec indication de la juste valeur en annexes.

3.3 CONTRATS DE LOCATION

Conformément à la norme IAS 17 « Contrats de location », les contrats de location sont classés en contrats de location financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété au Groupe. Tous les autres contrats de location sont classés en location simple.

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement sont comptabilisés en tant qu'actifs, au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur déterminée au commencement du contrat de location. Le passif correspondant dû au bailleur est enregistré au niveau de l'état de la situation financière en tant qu'obligation issue du contrat de location financement, en passifs financiers.

Ces immobilisations sont amorties sur la durée la plus courte entre la durée d'utilité des actifs et la durée du contrat de location financement, lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'il n'y aura pas de transfert de propriété au terme du contrat.

Pour les contrats de location simple où le Groupe est preneur, les paiements effectués (autres que les coûts de services tels que l'assurance et la maintenance) sont comptabilisés en charges dans l'état du résultat global sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

3.4 ACTIFS NON COURANTS DETENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITES ABANDONNEES

Lorsque le Groupe décide de vendre des actifs non courants, et lorsqu'il est hautement probable que cette vente interviendra dans les douze mois, ces actifs sont présentés séparément au bilan dans le poste « Actifs non courants destinés à être cédés ». Les passifs qui leur sont éventuellement liés sont présentés séparément dans le poste « Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés ».

Les actifs non courants détenus en vue de la vente et les groupes d'actifs destinés à être cédés sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de sortie. A compter de la date d'une telle classification, l'actif cesse d'être amorti.

En cas de perte de valeur constatée sur un actif ou un groupe d'actifs et de passifs, une dépréciation est constatée en résultat. Les pertes de valeur comptabilisées à ce titre sont réversibles.

3.5 IMPOTS DIFFERES

La norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » impose la comptabilisation d'impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs de l'état de la situation financière, à l'exception des goodwill.

Les taux d'impôt retenus sont ceux dont l'application est attendue lors de la réalisation de l'actif ou du passif dans la mesure où ces taux ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice.

Le montant d'impôts différés est déterminé au niveau de chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit taxable futur déterminé avec suffisamment de précision sera dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au niveau de l'état du résultat global de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Le calcul des impôts différés ne fait pas l'objet d'une actualisation.

3.6 COUT DU RISQUE

Le coût du risque comprend, au titre du risque de crédit, les dotations et reprises de provisions pour dépréciation des titres à revenu fixe et des prêts et créances, les dotations et reprises aux provisions pour engagements par signature, les pertes sur créances irrécouvrables, les récupérations sur créances amorties et les décotes constatées lors d'une restructuration de créance. Sont également comptabilisées en coût du risque les dépréciations d'actifs, ainsi que les provisions pour litiges.

3.7 PROVISIONS

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation actuelle juridique ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable.

Les montants comptabilisés sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif. Cet effet est comptabilisé en résultat financier.

Les passifs éventuels hors regroupement d'entreprises ne sont pas comptabilisés. Toutefois, il y a lieu de les mentionner en annexes s'ils sont significatifs.

NOTE 4 : JUGEMENTS UTILISES DANS LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Certains montants comptabilisés dans les comptes consolidés reflètent les estimations et les hypothèses émises par le Management, notamment lors de l'évaluation en juste valeur des instruments financiers et lors de l'évaluation des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles, des dépréciations d'actifs et des provisions.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur les éléments ci-après :

- Dépréciations d'actifs ;
- Goodwill ;
- Instruments financiers évalués à leur juste valeur (valorisation) ;
- Provisions pour risques et charges.

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Pour Identification

NOTE 5 : INFORMATIONS RELATIVES À L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

5.1. ACTIF

ACTIF	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	5.1.1	287 021	32 148
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1.2	4 602 179	2 339 866
Instruments dérivés de couverture			
Actifs financiers disponibles à la vente	5.1.3	2 817 487	1 522 525
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	5.1.4	624 045	242 749
Prêts et créances sur la clientèle	5.1.5	387 137	706 248
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux			
Placements détenus jusqu'à leur échéance			
Actifs d'impôt exigible		74 766	60 065
Actifs d'impôt différé		-	1 350
Comptes de régularisation et autres actifs	5.1.6	656 766	648 796
Actifs non courants destinés à être cédés			
Participations dans des entreprises mises en équivalence			
Immeubles de placement			
Immobilisations corporelles	5.1.7	41 418	38 355
Immobilisations incorporelles	5.1.8	47 385	41 666
Ecarts d'acquisition	5.1.9	98 235	98 235
TOTAL ACTIF		9 636 438	5 732 003

5.1.1 Valeurs en caisse, banques centrales, SCP

	31/12/2017		31/12/2016	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Caisse	386	-	353	-
Banques centrales, SCP	286 635	-	31 795	-
Total	287 021	-	32 148	-

5.1.2 Actifs financiers à la juste valeur par résultat

	Juste valeur au 31/12/2017	Juste valeur au 31/12/2016
Bons du Trésor	4 012 981	2 099 451
Obligations et autres titres à revenu fixe	501 854	141 771
<i>Titres cotés</i>		
<i>Titres non cotés</i>	501 854	141 771
Actions et autres titres à revenu variable	26 143	-
<i>Titres cotés</i>	26 143	-
<i>Titres non cotés</i>		
Instruments dérivés	61 201	98 644
Créances rattachées	-	-
Total	4 602 179	2 339 866

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Pour Identification

5.1. 3 Actifs financiers disponibles à la vente

	Juste valeur au 31/12/2017	Juste valeur au 31/12/2016
Titres à revenus variables	300 477	89 401
<i>Cotés</i>	5 383	5 253
<i>Non cotés</i>	295 094	84 148
Titres à revenus fixes	2 517 010	1 433 124
<i>Cotés</i>	-	-
<i>Non cotés</i>	2 517 010	1 433 124
Autres	-	-
Total	2 817 487	1 522 525

5.1.4 Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés

	Juste valeur au 31/12/2017	Juste valeur au 31/12/2016
A vue	111 999	109 572
Comptes ordinaires	111 999	109 572
Prêts et comptes au jour le jour	-	-
Valeurs reçues en pension au jour le jour	-	-
A terme	512 046	133 177
Prêts et comptes à terme	512 046	133 177
Prêts subordonnés et participants	-	-
Valeurs reçues en pension à terme	-	-
Créances rattachées	-	-
Total Brut	624 045	242 749
Dépréciation	-	-
Total Net	624 045	242 749

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Pour Identification

États Financiers Consolidés IFRS - CDG Capital

5.1.5 Prêts et créances sur la clientèle

	Secteur public	Secteur privé			Total	
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	31/12/2017	31/12/2016
Crédits de trésorerie	13 293	14 732	27 823	373	56 221	283 869
- Comptes à vue débiteurs	-	14 732	27 823	373	42 928	32 283
- Créances commerciales sur le Maroc	-	-	-	-	-	-
- Crédits à l'exportation	-	-	-	-	-	-
- Autres crédits de trésorerie	13 293	-	-	-	13 293	251 586
Crédits à la consommation	-	-	346	3 243	3 589	3 745
Crédits à l'équipement	-	-	323 880	-	323 880	411 026
Crédits immobiliers	-	-	-	1 653	1 653	1 890
Autres crédits	-	-	153	-	153	31
Créances acquises par affacturage	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus à recevoir	51	203	-	-	254	3 978
Créances en souffrance	-	-	-	10 195	10 195	10 039
- Créances pré-douteuses	-	-	-	-	-	-
- Créances douteuses	-	-	-	-	-	-
- Créances compromises	-	-	-	10 195	10 195	10 039
Dépréciation	-	-	-	10 195	- 10 195	- 10 039
- Sur base individuelle	-	-	-	10 195	- 10 195	- 10 039
- Sur base collective	-	-	-	-	-	-
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-	-	-
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Créances issues des opérations de location financement	-	-	-	-	-	-
Créances relatives aux opérations de réassurances et les avances faites aux assurés	-	-	-	-	-	-
Autres créances	284	-	-	1 103	1 387	1 708
TOTAL	13 628	14 935	352 202	6 372	387 137	706 248

5.1.6 Comptes de régularisation et autres actifs

	31/12/2017	31/12/2016
Dépôts de garantie versés et cautionnements	1 261	1 039
Créances fiscales	116 353	53 195
Produits à recevoir et charges comptabilisées	90 780	43 843
Débiteurs Divers	448 279	550 719
Comptes de liaison	93	-
Total	656 766	648 796

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Pour Identification

États Financiers Consolidés IFRS - CDG Capital

5.1.7 Immobilisations corporelles

Valeur brute	Valeur brute au 31/12/2016	Acquisitions	Mises hors services et sorties	Valeur brute au 31/12/2017
Terrains et constructions	18 344	-	-	18 344
Matériel, outillage et transport	4 044	-	-	4 044
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	68 185	9 246	265	77 167
Autres	545	112	115	542
En-cours	-	-	-	-
Total	91 118	9 358	380	100 097

Amortissement	Cumul amortissements au 31/12/2016	Dotations	Reprises	Cumul amortissements au 31/12/2017
Terrains et constructions	6 142	605	-	6 747
Matériel, outillage et transport	3 021	174	-	3 195
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	43 107	5 398	290	48 215
Autres	492	144	115	521
En-cours	-	-	-	-
Total	52 763	6 321	405	58 679

Valeur nette	Valeur nette au 31/12/2016	Valeur nette au 31/12/2017
Terrains et constructions	12 201	11 596
Matériel, outillage et transport	1 023	849
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	25 078	28 952
Autres	53	21
En-cours	-	-
Total	38 355	41 418

5.1.8 Immobilisations incorporelles

	Valeur brute au 31/12/2016	Acquisitions	Cession ou retrait	Dotation exercice	Valeur brute au 31/12/2017
Valeur brute	91 602	12 389	-	-	103 991
Amortissement	49 936	-	-	6 670	56 606
Valeur nette	41 666	12 389	-	6 670	47 385

5.1.9 Ecarts d'acquisition

	31/12/2016	Augmentation (acquisition)	Diminution (cession)	Perte de valeur de la periode	Autres mouvements	31/12/2017
Valeur brute	98 235	-	-	-	-	98 235
CDG Capital Gestion	93 424					93 424
CDG Capital Bourse	4 802					4 802
CDG Capital Real Estate	9					9
Cumul des pertes de valeur	-	-	-	-	-	-
CDG Capital Gestion						
CDG Capital Bourse						
CDG Capital Real Estate						
Valeur nette	98 235	-	-	-	-	98 235

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Pour Identification

États Financiers Consolidés IFRS - CDG Capital

5.2. PASSIF

PASSIF	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.2.1	30 382	51 259
Instruments dérivés de couverture			
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5.2.2	2 066 007	536 860
Dettes envers la clientèle	5.2.3	3 368 472	1 600 521
Titres de créance émis	5.2.4	1 502 947	547 328
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôt exigible		42 845	69 206
Passifs d'impôt différé		2 668	8 795
Comptes de régularisation et autres passifs	5.2.5	1 395 779	1 609 478
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Provisions techniques des contrats d'assurance			
Provisions	5.2.6	3 642	6 795
Subventions et fonds assimilés			
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie			
Capitaux propres		1 223 695	1 301 760
Capitaux propres part du groupe		1 223 695	1 301 760
Capital et réserves liées		500 000	500 000
Réserves consolidées		595 608	613 168
Gains ou pertes latents ou différés		6 185	7 407
Résultat de l'exercice		121 901	181 185
Intérêts minoritaires		-	-
TOTAL PASSIF		9 636 438	5 732 003

5.2.1. Passifs financiers à la juste valeur par résultat

	Juste valeur au 31/12/2017	Juste valeur au 31/12/2016
Portefeuille de transaction	30 382	51 259
Instruments en valeur de marché sur option	-	-
Total	30 382	51 259

5.2.2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilés

	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total	
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc		31/12/2017	31/12/2016
Comptes ordinaires créditeurs	-	-	28 362	6	28 368	126 576
Valeurs données en pension	517 701	1 244 629	-	-	1 762 330	320 056
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	517 701	1 244 629	-	-	1 762 330	320 056
Emprunts de trésorerie	-	274 620	-	-	274 620	80 139
- au jour le jour	-	200 000	-	-	200 000	80 139
- à terme	-	74 620	-	-	74 620	-
Emprunts financiers	-	-	-	-	-	-
Autres dettes	-	23	-	-	23	10 013
Intérêts courus à payer	506	160	-	-	666	76
TOTAL	518 207	1 519 432	28 362	6	2 066 007	536 860

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Pour Identification

États Financiers Consolidés IFRS - CDG Capital

5.2.3. Dettes envers la clientèle

	Secteur public	Secteur privé			Total	
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	31/12/2017	31/12/2016
Comptes à vue créditeurs	6 796	744 337	246 745	28 998	1 026 876	640 181
Comptes d'épargne	-	-	-	-	-	-
Dépôts à terme	726 543	65 000	-	-	791 543	548 782
Valeurs données en pension	-	1 538 200	-	-	1 538 200	399 338
Autres comptes créditeurs	-	442	2 842	-	3 284	5 658
Intérêts courus à payer	6 605	1 964	-	-	8 569	6 561
TOTAL	739 944	2 349 943	249 587	28 998	3 368 472	1 600 521

5.2.4. Titres de créances émis

	31/12/2016	Augmentation	Diminution	31/12/2017
Bons de caisse	-	-	-	-
Titres du marché interbancaire	-	-	-	-
Titres de créances négociables	547 328	1 500 000	544 381	1 502 947
Emprunts obligataires	-	-	-	-
Autres dettes représentées par un titre	-	-	-	-
TOTAL	547 328	1 500 000	544 381	1 502 947

5.2.5. Comptes de régularisation et autres passifs

	31/12/2017	31/12/2016
Opération diverses sur titres	1 177 275	1 236 437
Sommes dues à l'Etat	119 836	94 910
Clients avances et acomptes	4 100	20 598
Charges à payer	44 518	43 868
Dividendes à payer	-	-
Autres passifs	50 050	213 665
Total	1 395 779	1 609 478

5.2.6. Provisions

Provisions	31/12/2016	Augmentation	Diminution	31/12/2017
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	6 795	28	3 181	3 642
TOTAL	6 795	28	3 181	3 642

Ventilation des provisions	31/12/2016	31/12/2017
Court terme	6 795	3 642
Long terme	-	-
TOTAL	6 795	3 642

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Pour Identification

NOTE 6 : ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

	31/12/2017	31/12/2016
Engagements de financements et de garantie donnés	1 396 080	566 334
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	500 000
- Crédits documentaires import	-	-
- Acceptations ou engagements de payer	-	-
- Ouvertures de crédit confirmés	-	500 000
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
- Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	57 129	60 116
- Crédits documentaires import	-	-
- Acceptations ou engagements de payer	-	-
- Ouvertures de crédit confirmés	57 129	60 116
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
- Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	-	-
- Crédits documentaires export confirmés	-	-
- Acceptations ou engagements de payer	-	-
- Garanties de crédits données	-	-
- Autres cautions, avals et garanties donnés	-	-
- Engagements en souffrance	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	1 338 951	6 218
- Garanties de crédits données	-	-
- Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	-	-
- Autres cautions et garanties données	1 338 951	6 218
- Engagements en souffrance	-	-
Engagements de financements et de garantie reçus	509 438	661 809
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	500 000	500 000
- Ouvertures de crédits confirmés	-	-
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Autres engagements de financement reçus	500 000	500 000
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	9 438	161 809
- Garanties de crédits	9 438	161 809
- Autres garanties reçues	-	-
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-
- Garanties de crédits	-	-
- Autres garanties reçues	-	-

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Pour Identification

NOTE 7 : INFORMATIONS RELATIVES À L'ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

	Notes	31/12/2017	31/12/2016
+ Intérêts et produits assimilés	7.1	120 176	109 681
- Intérêts et charges assimilés	7.1	(128 770)	(94 116)
MARGE D'INTERET		(8 593)	15 565
+ Commissions (produits)	7.2	214 184	204 934
- Commissions (charges)	7.2	(7 180)	(5 536)
MARGE SUR COMMISSIONS		207 004	199 398
+/- Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	7.3	62 785	75 709
+/- Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	7.4	7 375	66 363
+ Produits des autres activités	7.5	143 727	159 001
- Charges des autres activités	7.5	(23 938)	(20 880)
PRODUIT NET BANCAIRE		388 360	495 156
- Charges générales d'exploitation	7.6	(188 280)	(180 007)
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	7.8	(14 400)	(13 262)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		185 680	301 887
Coût du risque	7.9	1 540	(28 567)
RESULTAT D'EXPLOITATION		187 220	273 320
+/- Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence			
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	7.10	179	(20)
+/- Variations de valeurs des écarts d'acquisition		-	-
RESULTAT AVANT IMPÔT		187 399	273 300
- Impôt sur les résultats	7.11	(65 497)	(92 114)
+/- Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			-
RESULTAT NET		121 901	181 185
Intérêts minoritaires		-	-
RESULTAT NET - PART DU GROUPE		121 901	181 185
Résultat de base par action (en dirhams)	7.12	24,38	36,24
Résultat dilué par action (en dirhams)	7.12	24,38	36,24

RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES		31/12/2017	31/12/2016
RESULTAT NET		121 901	181 185
Écarts de conversion			
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		(1 221)	4 338
Réévaluation des instruments dérivés de couverture			
Réévaluation des immobilisations			
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies			
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence			
Impôts			
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES		(1 221)	4 338
RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES EN CAPITAUX PROPRES		120 680	185 523
Dont Part du Groupe		120 680	185 523
Dont Part des minoritaires		-	-

7.1. Marge d'intérêt

	31/12/2017	31/12/2016
Sur opérations avec les établissements de crédits	13 189	2 366
Sur opérations avec la clientèle	30 471	51 647
Intérêts courus et échus sur actifs financiers disponibles à la vente	75 056	53 066
Intérêts courus et échus sur actifs financiers détenus jusqu'à échéance	-	-
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	-	-
Sur opérations de crédit bail	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	1 460	2 602
Produits d'intérêt	120 176	109 681
Sur opérations avec les établissements de crédits	25 039	10 710
Sur opérations avec la clientèle	71 617	56 131
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-
Sur dettes représentées par titres	31 255	25 776
Sur dettes subordonnées	-	-
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	-	-
Sur opérations de crédit bail	-	-
Autres intérêts et charges assimilés	859	1 499
Charges d'intérêt	128 770	94 116

7.2. Commissions

	31/12/2017			31/12/2016		
	Produits	charges	Net	Produits	charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédits	-	381	- 381	-	245	- 245
Sur opérations avec la clientèle	180 100	6 776	173 324	201 052	5 230	195 822
Sur opérations sur titres	-	-	-	-	14	- 14
Sur opérations de change	-	-	-	-	-	-
Sur opérations sur instruments financiers à terme et autres opérations de hors bilan	-	-	-	-	-	-
Prestations de services bancaires et financiers	34 084	23	34 061	3 883	48	3 835
- Produits nets de gestions d'OPCVM	-	9	- 9	-	11	- 11
- Produits nets sur moyens de paiement	-	10	- 10	-	8	- 8
- Autres	34 084	4	34 080	3 883	29	3 854
Produits nets des commissions	214 184	7 180	207 004	204 935	5 536	199 398

7.3. Résultat sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

	31/12/2017	31/12/2016
Dividendes reçus	-	-
Plus ou moins values réalisées sur cession actifs/passifs à la juste valeur par le résultat	67 458	81 354
Plus ou moins values latentes sur actifs/passifs à la juste valeur par le résultat	(5)	(1)
Solde des relations de couverture des instruments dérivés ne répondant plus aux conditions de la comptabilité de couverture	-	-
Variation de juste valeur des instruments dérivés	(4 668)	(5 644)
Inefficacité de couverture à la juste valeur	-	-
Inefficacité de couverture de flux de trésorerie	-	-
Gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	62 785	75 709

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Pour Identification

7.4. Résultat sur actifs financiers disponibles à la vente

	31/12/2017	31/12/2016
Dividendes reçus	611	616
Plus ou moins values réalisées sur cession actifs/passifs disponibles à la vente	6 764	65 747
Dépréciation durable	-	-
Reprise de dépréciation	-	-
Solde des relations de couverture des instruments de couverture de la juste valeur des actifs financiers à la vente lorsque l'élément couvert est cédé	-	-
Gains ou pertes nets sur actifs disponibles à la vente	7 375	66 363

7.5. Résultat des autres activités

	31/12/2017	31/12/2016
Produits de la promotion immobilière	-	-
Produits sur opérations de location simple	-	-
Variations de juste valeur des immeubles de placement	-	-
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrat d'assurance	-	-
Autres produits nets de l'activité d'assurances	-	-
Variation des provisions techniques des contrats d'assurances	-	-
Autres produits (charges) nets	119 789	138 121
Produits et charges nets des autres activités	119 789	138 121

7.6. Charges générales d'exploitation

	31/12/2017	31/12/2016
Charges de personnel	125 066	130 025
Impôts et taxes	3 266	3 683
Services extérieurs et autres charges	59 948	46 299
Charges d'exploitation	188 280	180 007

7.7. Charges du personnel

	31/12/2017	31/12/2016
Salaires	90 291	88 077
Indemnités de retraite	9 391	8 986
Indemnités diverses	18 565	26 301
Cotisations sociales	6 819	6 660
Total	125 066	130 025

7.8. Amortissements et dépréciation des immobilisations

	31/12/2017	31/12/2016
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	8 448	8 513
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	5 952	4 749
Dotations aux provisions pour dépréciation	0	0
Total	14 400	13 262

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Pour Identification

7.9. Coût du risque

	31/12/2017	31/12/2016
Dotations aux provisions	899	28 573
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	899	2 923
Provisions pour dépréciation des titres (hors risque de taux)	-	15 750
Provisions pour risques et charges	-	9 900
Reprise de provisions	2 439	791
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	6	791
Provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-	-
Provisions pour risques et charges	2 433	-
Variation des provisions	- 1 540	27 782
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-	785
Récupérations sur prêts et créances amorties	-	-
Autres pertes	-	-
Coût du risque	- 1 540	28 567

7.10. Gains et pertes nets sur autres actifs

	31/12/2017	31/12/2016
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	179	- 20
Plus-values de cession	192	13
Moins-values de cession	- 13	- 33
Titres de capitaux propres consolidés	-	-
Plus-values de cession	-	-
Moins-values de cession	-	-
Gains ou pertes sur autres actifs	-	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	179	- 20

7.11. Charge d'impôt reconnue en état du résultat global

	31/12/2017	31/12/2016
Charge d'impôts courants	66 194	96 990
Charge d'impôts différés	(696)	(4 876)
Charge d'impôts de la période	65 497	92 114

7.12. Résultat de base et résultat dilué par action

	31/12/2017	31/12/2016
Résultat net part du Groupe	121 901	181 185
Nombre d'actions ordinaires émises	5 000 000	5 000 000
Résultat par action en dirhams	24,38	36,24

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Pour Identification

NOTE 8 : INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

8.1. Variation des impôts différés au cours de la période

	31/12/2016	Montants reconnus en résultat	Montants reconnus en capitaux propres	31/12/2017
Impôts différés actifs	1 350		1 350	-
Impôts différés passifs	8 795	696	5 473	2 668
Impôts différés actifs / passifs	7 445	696	4 123	2 668

8.2. Preuve d'impôts

	31/12/2017	31/12/2016
Résultat net de l'ensemble consolidé	121 901	181 185
Impôts exigibles (IS)	66 194	96 990
Impôts différés	-696	-4 876
Total charge fiscale consolidée IFRS	65 498	92 115
Résultat de l'ensemble consolidé avant impôts	187 399	273 300
Taux effectif d'impôt (Total charge fiscale retraitée/résultat comptable IFRS retraité avant impôts)	34,95%	33,70%
Montant de différences de taux mère/filiale	3 840	9 006
Impôt sur différences temporelles		
Effet des autres éléments		
Charge fiscale recalculée	69 338	101 121
Taux d'impôt légal au Maroc	37%	37%

8.3. Datation et événements postérieurs

I. DATATION	
• Date de clôture de l'exercice :	31/12/2017
• Date d'établissement des états de synthèse :	12 MARS 2018
II. EVÉNEMENTS POSTÉRIEURS AU 31/12/2017	
	NÉANT

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Pour Identification

États Financiers Consolidés IFRS - CDG Capital

NOTE 9 : INFORMATIONS RELATIVES AU TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Reserves liées au capital	Actions propres	Reserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31 Décembre 2015	500 000	0	0	730 122	3 069	1 233 191	0	1 233 191
Changement de méthodes comptables								
Autres variations								
Capitaux propres clôture 31 Décembre 2015 corrigés	500 000			730 122	3 069	1 233 191		1 233 191
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes						120 000		120 000
Résultat de l'exercice au 31 Décembre 2015				181 185		181 185		181 185
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions (D)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transfert en résultat (E)					4 338	4 338		4 338
Ecart de conversion : variations et transferts en Résultat (F)								
Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)					4 338	4 338		4 338
Variation de périmètre								
Autres variations				3 046		3 046		3 046
Capitaux propres clôture 31 décembre 2016	500 000			794 353	7 407	1 301 760		1 301 760
Changement de méthodes comptables								
Autres variations						0		0
Capitaux propres clôture 31 Décembre 2016 corrigés	500 000			794 353	7 407	1 301 760		1 301 760
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes						(200 000)		(200 000)
Résultat de l'exercice au 31 Décembre 2017				121 901		121 901		121 901
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions (D)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transfert en résultat (E)								
Ecart de conversion : variations et transferts en Résultat (F)								
Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)								
Variation de périmètre								
Autres variations				1 255		1 255		1 255
Capitaux propres clôture 31 décembre 2017	500 000			717 509	6 166	1 223 695		1 223 695

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Pour Identification

NOTE 10 : INFORMATIONS RELATIVES AU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE.

FLUX DE TRÉSORERIE		31/12/2017	31/12/2016
1. Résultat avant impôts	(A)	187 399	266 300
2. +/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		14 400	13 262
3. +/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs des écarts d'acquisition et des autres immobilisations			
4. +/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers			
5. +/- Dotations nettes aux provisions		(3 154)	9 900
6. +/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence			
7. +/- Perte nette/gain net des activités d'investissement			
8. +/- Produits/charges des activités de financement			(75 708)
9. +/- Autres mouvements		(987)	(4 008)
10. = Total (2) à (9) des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements	(B)	10 259	(56 553)
11. +/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédits et assimilés		912 084	(187 066)
12. +/- Flux liés aux opérations avec la clientèle		2 087 063	(1 000 706)
13. +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers		(2 622 532)	1 080 632
14. +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers		(267 508)	(30 996)
15. - Impôts versés		(66 268)	(82 363)
16. = Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles (Total des éléments 11 à 15)	(C)	42 839	(220 500)
17. FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÈRE PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE (Total des éléments A, B et C)	(D)	240 497	(10 754)
18. +/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations			
19. +/- Flux liés aux immeubles de placements			
20. +/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles		(21 361)	(4 861)
21. FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (Total des éléments 18 à 20)	(E)	(21 361)	(4 861)
22. +/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires		(200 000)	(120 000)
23. +/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement			
24. FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (Total des éléments 22 et 23)	(F)	(200 000)	(120 000)
25. Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie			
26. AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (Total des éléments D, E et F)		19 136	(135 615)
COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE		31/12/2017	31/12/2016
27. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE		151 516	287 131
28. Caisse, banque centrales, CCP(actif & passif)		32 141	180 740
29. Comptes (actif et passif) et prêts /emprunts à vue auprès des établissements de crédit		119 375	106 390
30. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLOTURE		170 652	151 516
31. Caisse, banque centrales, CCP(actif & passif)		287 021	32 141
32. Comptes (actif et passif) et prêts /emprunts à vue auprès des établissements de crédit		(116 369)	119 375
33. VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE		19 136	(135 615)

Le tableau de flux de trésorerie est présenté selon le modèle de la méthode indirecte.

- Les activités opérationnelles sont représentatives des activités génératrices de produits de CDG Capital et filiales ;
- Les activités d'investissement représentent les flux de trésorerie pour l'acquisition et la cession de participations dans les entreprises consolidées et non consolidées, et des immobilisations corporelles et incorporelles ;

- Les activités de financement résultent des changements liés aux opérations de structure financière concernant les capitaux propres, les dettes subordonnées et les dettes obligataires.

La notion de trésorerie nette comprend la caisse, les créances et dettes auprès des banques centrales et CCP, ainsi que les comptes (actif et passif) et prêts à vue auprès des établissements de crédit.

NOTE 11 : INFORMATION SECTORIELLE

CDG Capital exerce ses activités sur un seul secteur opérationnel : banque d'affaires.

NOTE 12 : PASSIFS ÉVENTUELS

Conformément à la législation fiscale en vigueur, les exercices 2014 à 2017 ne sont pas prescrits. Les déclarations fiscales du Groupe CDG Capital au titre de l'impôt sur les sociétés (IS), de la TVA et de l'impôt sur les revenus salariaux (IR), relatives auxdits exercices peuvent faire l'objet de contrôle par l'administration et de rappels éventuels d'impôts et taxes.

Au titre de la période non prescrite, les impôts émis par voie de rôles peuvent également faire l'objet de révision.

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Pour Identification

NOTE 13 : RISQUES ET ADEQUATION DES FONDS PROPRES

1. DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

1.1 CADRE GENERAL ET GOUVERNANCE

La gestion des risques liés aux activités du Groupe CDG Capital est une composante permanente et transversale, qui intervient dans l'ensemble des phases commerciales, opérationnelles, décisionnelles et de suivi.

La gestion des risques est assurée à tous les niveaux organisationnels, notamment par le Conseil d'Administration et une multitude d'instances décisionnelles et opérationnelles.

La typologie des risques retenue par le Groupe évolue au rythme du développement de l'activité et des exigences réglementaires. La gestion des risques s'articule autour des principales catégories suivantes :

- Risque de contrepartie ;
- Risque de concentration ;
- Risque sectoriel ;
- Risque pays ;
- Risque de marché ;
- Risques structurels du bilan (Risques de taux et de liquidité) ;
- Risques opérationnels et Plan de Continuité des Activités.

1.2 RISQUE DE CREDIT

Le risque de crédit est défini comme la probabilité qu'une contrepartie (banque, entreprise, office, institution, fonds ou une personne physique) ne remplisse pas ses obligations conformément aux conditions convenues. L'évaluation de cette probabilité de défaut et du taux de recouvrement du prêt ou de la créance en cas de défaut est un élément essentiel de l'évaluation de la qualité du crédit.

1.2.1 Dispositif de gestion du risque de crédit et de suivi des engagements :

CDG Capital a organisé un corps procédural concernant la maîtrise des risques qui rassemble les concepts, principes et règles à observer durant la vie d'un engagement. Toute opération de crédit/engagement nécessite une analyse approfondie de la capacité du client à honorer ses obligations et de la façon la plus efficiente de structurer l'opération, notamment en termes de sûretés, de maturité et de tarification du risque de crédit.

Le Comité de Crédit (CdC) est une instance décisionnelle qui couvre l'ensemble des expositions de la banque, dont le montant dépasse les délégations de pouvoirs en la matière. Il est chargé d'examiner et de statuer sur toute demande de crédit/engagement/exposition de toute nature (activité de marché et de crédit) et contrepartie (entreprise, institution financière, client privé) et sur tout autre dossier que l'entité Risque de Crédit & Suivi des Engagements estime nécessaire de présenter.

Le Comité des Grands Risques (CGR) est une instance décisionnelle émanant du Conseil d'Administration de CDG Capital qui a pour rôle d'examiner et de valider toutes les expositions de la banque, dont le montant est fixé par sa charte.

Le dispositif de gestion du risque de crédit repose sur des processus déclinés suivant les segments de contreparties engagées avec la banque :

Segment Corporate

Au niveau du segment corporate (grandes entreprises, contreparties financements spécialisés et office), le processus de gestion est décliné comme suit :

- Un encadrement au niveau du processus d'octroi des engagements. Ce processus définit le fond de dossier d'engagement comme étant le point de départ de l'analyse des demandes d'engagement. Ce fond de dossier doit être composé de tous les documents nécessaires à la production de l'avis critique de l'entité Risque de Crédit & Suivi des Engagements et de la décision du CdC ou du CGR. Les éléments constitutifs du fond de dossier d'engagement sont insérés au niveau d'une check-list interne ;
- Un système de notation interne dédiée par catégorie de contrepartie ;

- Un dispositif de limites d'exposition calibré sur les notations internes et en respect des seuils prudentiels ;
- Un système de délégation de pouvoir par Direction Métier ;
- Un système d'échéancier interne de revue des dossiers de crédit, indépendant de la maturité des concours bancaires accordés ;
- Un dispositif de gestion des engagements sensibles composé de deux listes de suivi interne ;

Segment des personnes physiques (PP)

Le dispositif de gestion du risque de crédit suit le même processus d'octroi des engagements que celui relatif au marché corporate. Autrement dit, il nécessite une analyse et une appréciation approfondie de la capacité de remboursement de l'emprunteur intégrant le dispositif de garanties proposé.

Autres Segments

Au niveau du segment autre que celui relatif au segment corporate et PP : le dispositif de gestion du risque de crédit repose sur le dispositif de limite interne défini pour chaque contrepartie de la banque. Le calibrage des limites repose sur l'appréciation des fondamentaux économiques et financiers de la contrepartie (y compris notation interne) et sur le respect permanent des seuils prudentiels en la matière.

Par ailleurs, le dispositif de suivi des engagements repose sur la tenue régulière du reporting interne dédié au risque de crédit et au suivi des engagements. Ce dernier reprend l'ensemble des expositions en propre de la banque, de toute nature qu'elles soient issues des activités de crédit ou de marché.

La notation interne joue un rôle principal dans le processus d'octroi des engagements et dans la gestion des risques liés aux positions prises par la banque. Elle constitue plus généralement un outil d'aide à l'évaluation, à la décision et au suivi du risque de contrepartie.

CDG Capital dispose à ce jour de trois systèmes de notation interne :

- o Le système de notation propre aux grandes entreprises ;
- o Le système de notation spécifique aux établissements bancaires (modèle en cours de mise à jour) ;
- o Le système de notation propre à la catégorie de contrepartie des financements spécialisés regroupant les financements de projets et l'immobilier professionnel ;

L'exercice de révision des notes est réalisé au moins une fois par an à la réception des liasses fiscales ou encore lors de la revue de portefeuille. Il peut également être provoqué suite à la constatation d'un événement d'alerte.

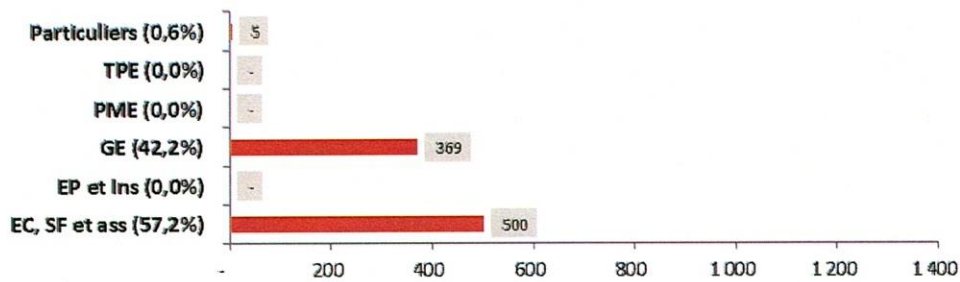
Dans un objectif de couverture des risques (crédit et contrepartie), auxquels CDG Capital est exposée, la Direction de la Gestion Globale des Risques (DGGR) a mis en place un dispositif de gestion et d'évaluation des garanties recueillies par la banque. Ce dispositif repose sur le principe que la recherche de garantie est recommandée pour tout type de financement.

En outre, le risque de contrepartie est la manifestation du risque de crédit à l'occasion d'opérations de marché, d'investissements, et/ou de règlements. Ces opérations comprennent les contrats bilatéraux, que ce soit de gré à gré ou standardisés, qui peuvent exposer CDG Capital au risque de défaut de sa contrepartie. Le montant de ce risque varie au cours du temps avec l'évolution des paramètres de marché affectant la valeur potentielle future des transactions concernées.

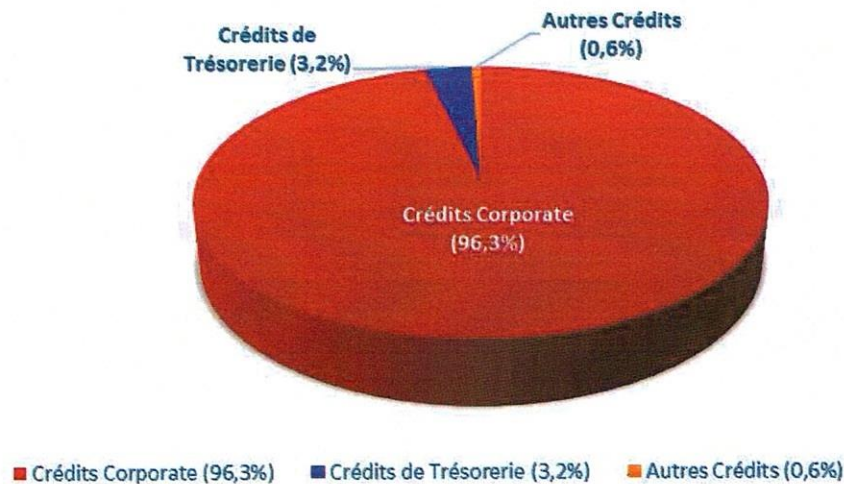
1.2.2 Données quantitatives de mesure et de suivi du risque de crédit

La répartition des contreparties de CDG Capital est faite selon une segmentation prudentielle offrant une classification des différents profils de risque. Ci-dessous un aperçu de cette répartition à fin 2017 :

États Financiers Consolidés IFRS - CDG Capital



Le portefeuille des crédits de CDG Capital demeure constitué essentiellement de deux types d'engagement (les crédits corporate et les crédits de trésorerie) avec une prédominance structurelle des crédits corporate.



Répartition des engagements « activité de crédit » au 31/12/2017

1.3 RISQUE DE CONCENTRATION :

Le risque de concentration est le risque inhérent à une exposition de nature à engendrer des pertes importantes pouvant menacer la solidité financière de CDG Capital ou sa capacité à poursuivre ses activités essentielles. Le risque de concentration peut découler de l'exposition envers des contreparties individuelles, des groupes d'intérêt, des contreparties appartenant à un même secteur d'activité ou à une même région géographique ou des contreparties dont les résultats financiers dépendent d'une même activité ou d'un même produit de base.

La gestion de ce risque est assurée par l'entité Risque de Crédit & Suivi des Engagements. Cette dernière centralise l'ensemble des expositions portées par les entités et filières de CDG Capital et permet de disposer en permanence d'un tableau de bord offrant :

- Une vision globale du profil d'exposition aux risques de crédit/contrepartie de la banque et de son évolution ;
- Un outil de pilotage du risque de concentration conformément aux limites internes et réglementaires en vigueur.

1.4 RISQUE PAYS

Le risque pays mesure l'impact potentiel des conditions économiques, financières, politiques ou sociales spécifiques d'un pays étranger sur les créances ou expositions de CDG Capital.

Le dispositif de gestion de ce risque repose sur une combinaison d'analyse des environnements macro et micro économiques et politique du pays et sur les notations externes des souverains attribuées par les agences de rating.

1.5 RISQUES DE MARCHÉ

1.5.1 Facteurs de risque

Les risques de marché représentent les risques de pertes liées à la variation des paramètres de marché, notamment :

- **les taux d'intérêt** : le risque de taux correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêt ;
- **les taux de change** : le risque de change correspond au risque de variation de juste valeur d'un instrument financier du fait de l'évolution du cours d'une devise ;
- **les prix** : le risque de prix résulte de la variation de prix et de la volatilité des actions et des matières premières, des paniers d'actions ainsi que des indices sur actions ;
- **les spreads de crédit** : le risque de crédit correspond au risque de variation de juste valeur d'un instrument financier du fait de l'évolution des spreads de crédit sur un émetteur ou sur un panier d'émetteurs. Pour les produits structurés de crédit s'ajoute également le risque de variation de juste valeur lié à l'évolution de la corrélation entre les défauts des émetteurs (base-corrélation).

1.5.2 Modèle interne du risque de marché

L'exposition de CDG Capital aux risques de marché est gérée à travers un ensemble d'indicateurs qui font l'objet d'un suivi permanent et qui sont intégrés dans la gestion opérationnelle des risques de marché au quotidien.

L'élément central du dispositif de contrôle des risques de marché est la *Value at Risk* (VaR). Développé depuis fin 2010, le modèle interne de VaR est homologué par BAM pour le calcul des fonds propres réglementaires et pilotage des risques de marché depuis mars 2013.

La mise en place du modèle interne des risques de marché a permis de doter la banque d'un véritable outil de pilotage et d'aide à la décision qui couvre l'essentiel des activités de marché.

L'évaluation des risques de marché repose sur la combinaison de plusieurs types d'indicateurs de mesure formalisés dans le dispositif de limites internes (DLI) validé par la Direction Générale, donnant lieu à un encadrement par des limites de différentes natures et faisant l'objet d'un suivi quotidien.

La gestion des dépassements est régie par une procédure interne qui fixe les modalités à observer ainsi que la démarche à suivre pour l'obtention d'une autorisation de dépassement de limites.

1.5.3 Dispositif de stress test et adéquation des fonds propres

Les simulations de scénarios de crise consistent à appliquer des combinaisons de chocs extrêmes aux paramètres de marché dans le but de mesurer l'impact de conditions particulièrement défavorables sur le portefeuille de négociation de la banque.

Le dispositif de stress test constitue un complément au calcul de VaR et les résultats sont un facteur clé dans l'évaluation du niveau des exigences en fonds propres et de l'adéquation de ces derniers compte tenu de l'exposition de la banque aux risques de marché.

A à fin décembre 2017, les fonds propres prudentiels absorbent les pertes issues de la réalisation du programme de stress tests. Les ratios tier 1 et de solvabilité demeurent supérieurs aux minimums exigés.

1.6 RISQUES STRUCTURELS DU BILAN

La gestion des risques structurels au sein de CDG Capital constitue une composante transverse qui concerne l'ensemble des activités de la banque, à travers une analyse permanente de la structure du bilan et des profils du risque de taux et de liquidité.

Dans ce sens, le dispositif de gestion des risques structurels, validé par les instances de gouvernance de la Banque, s'inscrit dans le cadre des normes professionnelles et réglementaires, des règles définies par le comité de Bâle ainsi que les recommandations de l'autorité de supervision bancaire.

Le risque de taux d'intérêt se définit comme étant le risque que la situation financière de la banque se dégrade suite à une évolution défavorable des taux d'intérêt.

Le suivi du risque de taux d'intérêt s'appuie principalement sur les gaps cumulés de taux d'intérêt à travers le suivi régulier des indicateurs suivants :

- la chronologie de gaps de taux d'intérêt ;
- l'interprétation des gaps mesurés par tranches d'échéances en vue de prévoir les risques encourus face à une baisse ou à une hausse des taux
- la sensibilité de la marge d'intermédiation aux différents scénarios d'évolution des taux ;
- le comportement de la marge d'intérêt suite à des scénarios de stress.

A fin décembre 2017, les résultats de scénarios de stress, font ressortir qu'une variation à la hausse de 200 bp impliquerait une appréciation de 19% du PNB Prévisionnel sur un horizon de 12 mois et une perte de 2% des fonds propres prudentiels sur un horizon de 20 ans.

Le risque de liquidité désigne le risque pour la banque de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, des engagements financiers prévus.

Le suivi et le pilotage du risque de liquidité est effectué sur la base de deux approches : une approche à court terme via la mesure du ratio de liquidité à court terme stressé, à savoir le Liquidity Coverage Ratio (LCR) et une approche globale basée sur un matching de la nature et des maturités des ressources avec celles des placements de CDG Capital.

L'approche à court terme consiste en un suivi permanent du respect du coefficient réglementaire de liquidité. Ce coefficient constitue, un moyen de mesure de l'adéquation entre les actifs liquides de haute qualité et les ressources exigibles à vue et/ou à court terme. Ce suivi est complété par des scénarios stress test visant à évaluer la capacité de la trésorerie rapidement mobilisable de la banque à couvrir des sorties massives de liquidités.

CDG Capital a assuré le respect permanent de la limite réglementaire du LCR, moyenne sur l'année 2017 de 271% et un LCR à fin décembre 2017 de 163%.

Le comité Asset and Liabilities Committee (ALCO) constitue l'occasion de présenter au management de la banque la synthèse de l'examen régulier du profil de taux et de liquidité de la banque, l'analyse de l'évolution du ratio de liquidité et les résultats des stress tests appliqués.

1.7 RISQUES OPERATIONNELS

Au cours des dernières années, CDG CAPITAL a développé des processus, des outils de gestion et une infrastructure de contrôle pour renforcer la maîtrise et le pilotage des risques opérationnels dans l'ensemble de ces métiers. Ces dispositifs comprennent, entre autres, des procédures générales et spécifiques, une surveillance permanente, des plans de continuité d'activité, des Comités nouveaux produits et des comités dédiés à la surveillance et la gestion de risques opérationnels.

CDG CAPITAL dispose d'un manuel de procédures qui définit les processus opérationnels des différents segments de ses activités. Ces procédures prévoient des règles de gestion, de contrôle et de séparation de fonction. Elles reposent aussi sur un système de délégation de signature qui permet une définition des responsabilités et une meilleure gestion des « back-up ».

Cette organisation a collaboré, à la mise en place de cartographie des risques par lignes métier qui permet d'identifier, d'évaluer et de contrôler l'ensemble des risques opérationnels.

○ *Sécurité de l'information*

L'information et plus particulièrement les données numériques constituent une des matières premières principales des activités d'une banque. La dématérialisation quasi achevée, le besoin de rapidité des opérations et leur automatisation toujours plus poussée, renforcent continûment le besoin de maîtrise du risque relatif à la sécurité de l'information.

CDG Capital dispose d'un Système d'Information (SI) organisé de façon à satisfaire les besoins des pôles métiers dans les meilleures conditions techniques et opérationnelles. On classe les applications en trois catégories :

- Cœur de métier (critique pour l'activité de CDG Capital) ;
- Verticale (SI dédié à une direction de CDG Capital) ;
- Horizontale (Transverse aux directions de CDG Capital).
- La sécurité informatique se traduit à travers 2 principaux axes :
- Sécurité réseau ;
- Sécurité opérationnelle et veille de sécurité.

○ *Surveillance des pertes internes :*

La collecte des pertes internes (mais également des gains et des quasi-pertes) concerne l'ensemble des métiers de CDG CAPITAL, depuis 2012. Ce processus a permis aux opérationnels : - de définir et mettre en œuvre les actions correctrices appropriées (évolution des activités ou des processus, renforcement des contrôles, etc.) ; - de s'approprier de nouveaux concepts et outils de gestion des risques opérationnels ; - d'acquérir une meilleure connaissance de leurs zones de risques ; - de mieux diffuser une culture du risque opérationnel au sein de la banque et de ces filiales.

1.8 PLAN DE CONTINUITÉ DE L'ACTIVITÉ (PCA)

Les dispositifs de gestion de crise et de continuité d'activité visent à minimiser autant que possible les impacts d'éventuels sinistres sur les clients, le personnel ou les infrastructures, et donc à préserver la réputation de CDG CAPITAL, l'image de ses produits et sa solidité financière. Ils répondent également à une obligation réglementaire. La démarche de mise en place et d'optimisation des dispositifs de continuité d'activité de toute entité de la banque s'appuie sur une méthodologie conforme aux standards. Elle consiste principalement à identifier les menaces qui pèsent sur l'entreprise et leurs effets possibles, à mettre en place une capacité de réponse efficace à divers scénarii de crise.

A ce titre CDG Capital a initié depuis début 2009 la mise en place de son Plan de Continuité d'Activité (y compris la composante Plan de Secours Informatique), afin de se prémunir face à l'éventuelle survenance d'une menace de nature à perturber significativement le bon déroulement de son activité.

2. GESTION DU CAPITAL ET ADEQUATION DES FONDS PROPRES (FP)

2.2 DISPOSITIF DE GESTION DU CAPITAL

Le dispositif de capital Management repose sur les principes directeurs suivants :

- La tenue de la production réglementaire, notamment le pilier 1 de Bâle portant sur la mesure des exigences minimales de fonds propres au titre des risques prudentiels de crédit, marché et opérationnel ;
- La mise en place des outils internes d'évaluation de l'adéquation du capital économique au profil global de risque de la banque ;
- Le contrôle permanent de la capacité des fonds propres prudentiels à absorber les pertes issues de l'application des scénarios de chocs et de stress tests adaptés à la nature des risques encourus ;
- Le pilotage dynamique des fonds propres, à travers l'anticipation des projections futures du capital requis, permettant la maîtrise du niveau de solvabilité issu des orientations budgétaires et du business plan de la banque.

Le processus d'optimisation et d'allocation des fonds propres vise :

- ✓ L'analyse la rentabilité ajustée par le risque, à travers l'appréciation de la performance d'une activité / engagement compte tenu des risques encourus ;
- ✓ L'affectation prioritaire des FP aux activités assurant un profil rendement / risque convenable ;
- ✓ Le pilotage de la stratégie de développement (lancement de nouvelles activités, nouveaux produits, etc...).
- ✓ Conformité par rapport aux exigences du régulateur en matière de gestion des FP.

2.3 COMPOSITION DES FONDS PROPRES

Les modalités de détermination des fonds propres prudentiels de CDG Capital sont régies par les dispositions de la circulaire N°14/G/2013 relative aux fonds propres des établissements de crédit.

A fin décembre 2017, les fonds propres prudentiels de CDG Capital sur base sociale et consolidée sont composés principalement (99%) des fonds propres de catégorie 1.

Les fonds propres de catégorie 2 sont composés des plus-values latentes sur titres de placement et des provisions pour risques généraux conformément aux modalités d'inclusion dictées par BAM.

A fin décembre 2017, les fonds propres de catégorie 1 sur base consolidée (FPC1) s'élèvent à 860 millions de dirhams. Le total des fonds propres prudentiels consolidés (FPP) ressort à 868 millions de dirhams.

Les fonds propres prudentiels sur base sociale s'établissent à 757 millions de dirhams.

2.4 ACTIFS PONDERES ET EXIGENCES EN FONDS PROPRES AU TITRE DU RISQUE DE CREDIT, RISQUES DE MARCHE ET RISQUE OPERATIONNEL

Les risques pondérés sont calculés selon les approches suivantes :

Zone de risque	Approche d'évaluation	Référence réglementaire
Risque de crédit	Méthode standard	Circulaire N° 26/G/2006
Risque de marché pour les produits homologués par la banque centrale	Méthode avancée	Circulaire N° 08/G/2010
Risque de marché relatif aux produits non homologués par la banque centrale	Méthode standard	Circulaire N° 26/G/2006

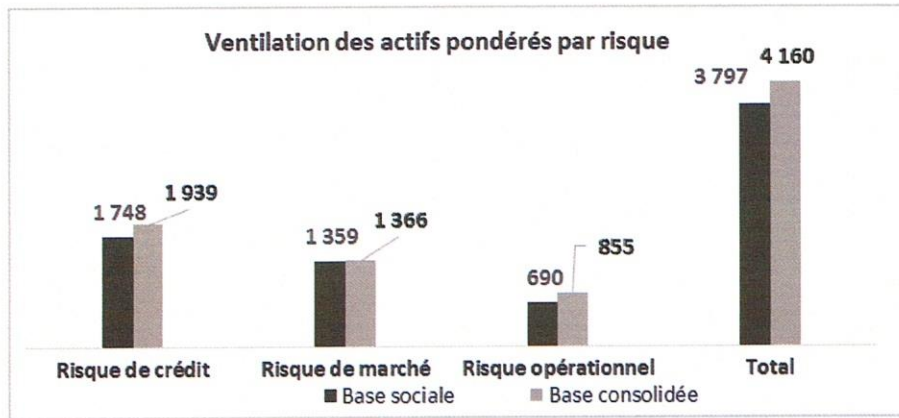
États Financiers Consolidés IFRS - CDG Capital

Risque opérationnel

Méthode indicateur de base

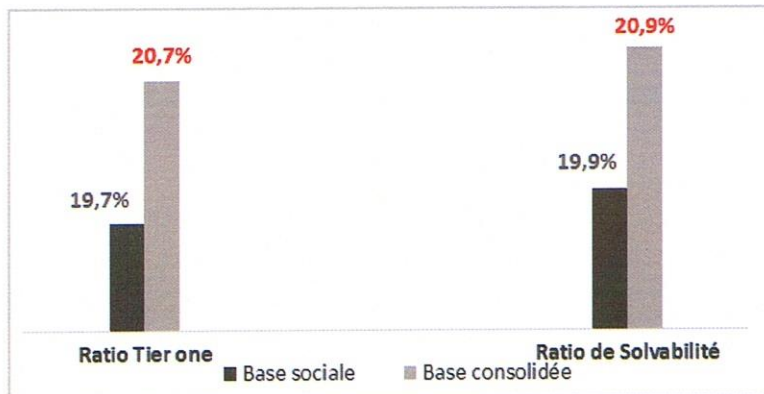
Circulaire N° 26/G/2006

Le graphe ci-dessous présente la ventilation des actifs pondérés à fin décembre 2017 sur base sociale et consolidée (en millions de dirhams) :



2.5 RATIO DES FOND PROPRES DE BASE ET SOLVABILITE

A fin décembre 2017, le ratio de solvabilité sur la base sociale est pratiquement au même niveau que sur la base consolidée.



MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Pour Identification

3. Système de contrôle permanent

CDG Capital s'est doté depuis sa création d'un système de contrôle interne intégré dont le renforcement continu est au cœur de ses préoccupations. Ce système se base sur les règles de bonne gouvernance, une séparation stricte entre les tâches opérationnelles et les activités de contrôle, un cadrage des responsabilités et une traçabilité intégrale.

Dans ce cadre, CDG Capital a édifié une culture de contrôle interne autour d'un environnement de travail sécurisé et propice au développement durable. Ce dernier est régi par la charte de contrôle interne du groupe CDG CAPITAL et décliné sur le plan opérationnel entre autres par le dispositif et la procédure de contrôle permanent. Notamment, l'ensemble des activités de CDG Capital s'inscrivent dans le cadre d'un système de contrôle à fréquences régulières adaptées à la cotation des risques opérationnels, et ayant pour objectifs de s'assurer que l'ensemble des activités de la banque sont contrôlées et que l'ensemble des risques sont surveillés de façon permanente.

Le contrôle permanent au sein de CDG Capital est mis en œuvre à tous les niveaux organisationnels impliquant ainsi la vigilance de l'ensemble des collaborateurs. Il est matérialisé et déployé à travers des répertoires de contrôle couvrant l'ensemble des activités, des plans de supervision et de communication et des restitutions consolidées permettant de tirer des enseignements pertinents et de mettre en place les actions nécessaires. Ses composantes permettent, en effet, de détecter et de régulariser en temps opportun toutes anomalies pouvant survenir courant l'exercice des activités de manière à prévenir tout incident éventuel.

Le système de contrôle permanent est aussi en évolution continue en termes de ressources humaines, techniques et logistiques adaptées au développement des activités, aux exigences réglementaires et aux ambitions de la banque de pérenniser un atmosphère de confiance et de bonnes pratiques en interne et vis-à-vis des clients.

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Pour Identification